

# Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Direction des Structures D'appui à la Coordination en Santé (CAFDSTAC)

## Accès à la formation

---

### Prérequis d'intégration à la formation

- Niveau licence ou équivalent
- Avoir participé au séminaire introductif

Avoir la responsabilité d'au moins 2 des missions suivantes (ou justifier d'une expérience d'au moins 3 ans) dans le secteur sanitaire médicosocial ou social en :

- Gestions financières
- Animations d'équipes
- Coordination
- Responsable de projet
- responsable d'équipe ou faisant fonction

### 2 modalités de positionnement :

#### Modalité 1

#### Un entretien avec un comité de pair, ayant obtenu la certification ...

##### Objectif

Valider l'engagement de la personne dans la formation et la validité des prérequis en particulier pour les personnes ne pouvant justifier des critères ci-dessus

#### Modalité 2

#### Evaluation des besoins et des acquis

En amont : à l'issue du séminaire introductif un questionnaire d'auto évaluation des compétences acquises et nécessaires pour le métier de direction sera passé par les participants.

#### 2 objectifs à cette évaluation

- Personnaliser\*<sup>1</sup> le parcours de formation au regard des résultats
- Evaluer le niveau de départ pour procéder à une évaluation qualitative finale de la formation

#### \*<sup>1</sup>Le parcours est modulaire.

Chaque module correspond à un bloc de compétence.

L'entretien préalable et l'autoévaluation permettent :

- des allègements du programme à suivre de par les compétences déjà acquises en poste ou par le biais d'autres formations initiales ou continues
- de participer à des modules de repositionnement si les prérequis ne sont pas atteints
- de construire son parcours dans une autre temporalité que celle préconisée par la planification (1 an ; 2 ans ou plus)

Le séminaire introductif est obligatoire.

## Méthodologie d'évaluation de la formation

Elle correspond à la méthodologie de la formation action : les apprenants doivent appliquer sur le terrain les techniques outils et méthodes en intersession ; une séance retour terrain initie chaque session.

### Pour valider les acquis et le niveau de maîtrise de chaque bloc de compétences :

#### A chaque fin de module :

Les participants doivent produire un attendu à visée directement opérationnelle sur leur structure :

- Cartographie des risques...
- Fiches de postes, ou procédure de recrutement...
- Maquette de référentiel de gestion documentaire...
- Procédures liées à l'organisation ...
- Bilans financiers...
- Un contrat de travail cdd...
- Mise en situation notée...

**Evaluation en mode transversal** : Un oral sur un thème précis du module préparé en petit groupe et présenté en plénier. Cette passation se tiendra en présence d'un jury composé du formateur expert, un tenant du titre ; un représentant de format différence. Il sera possible d'y adjoindre un représentant de la gouvernance d'un réseau de santé. Chaque participant doit passer au moins 2 oraux.

Attention pour le module 4, l'évaluation se fera sur la base de mises en situation

#### Obtention du titre :

### Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Direction des Structures D'appui à la Coordination en Santé (CAFDSTAC)

#### Valeur par module 20 points :

- |  |           |
|--|-----------|
| • Compréhension des outils et techniques : | 10 points |
| • Qualité de la mise en œuvre :            | 10 points |

#### Evaluation transversale

- |                              |           |
|------------------------------|-----------|
| • Qualité de la présentation | 10 points |
| • Prise de parole            | 10 points |

**Avoir obtenu 10 / 20 points par module ainsi que pour l'évaluation transversale**

**Soit 90/180**

#### Le dispositif de VAE est accessible par :

Dispositif Académique de Validation des Acquis

Site d'accueil D.A.V.A: 18 rue du 14 Juillet 31100 Toulouse